

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

EMAIL : leblemedujour@gmail.com - TÉL : +229 0195534395

N° 654 DU 1ER OCTOBRE 2026

MOBILISATION DES RECETTES PUBLIQUES / DOUANE BÉNINOISE

P. 02

MALEHOSSOU imprime une nouvelle dynamique à la mobilisation des recettes

Avec 378,4 milliards FCFA mobilisés au premier semestre 2026, la Douane béninoise confirme son rôle stratégique dans le financement de l'action publique. Une performance portée par la dynamique engagée sous la conduite du Directeur général des Douanes, MALEHOSSOU, avec un accent particulier sur le contrôle, la sécurisation des recettes et la modernisation des procédures.



VIE DES PARTIS POLITIQUES AU BÉNIN

P. 03



Congrès des partis : Les Démocrates ouvrent le bal, l'UP-R et le BR dans les starting-blocks

MOIS DU « CONSOMMONS LOCAL »

P. 05

Bio Tchané place la production nationale au cœur de la souveraineté économique du Bénin



PORTO-NOVO

P. 05



Le Digital Club annonce sa réouverture officielle ce jour avec une « First Party »

10 ANS DE GUÉRITE TV MONDE

P. 09

Chamss-Deen Badarou, le pari visionnaire qui a contribué à écrire une page de l'histoire de la Web TV au Bénin



MOBILISATION DES RECETTES PUBLIQUES

Douanes béninoises : MALEHOSSOU imprime une nouvelle dynamique à la mobilisation des recettes

Avec 378,4 milliards FCFA mobilisés au premier semestre 2026, la Douane béninoise confirme son rôle stratégique dans le financement de l'action publique. Une performance portée par la dynamique engagée sous la conduite du Directeur général des Douanes, MALEHOSSOU, avec un accent particulier sur le contrôle, la sécurisation des recettes et la modernisation des procédures.

La mobilisation des recettes douanières demeure l'un des leviers essentiels du financement des politiques publiques au Bénin. Au premier semestre 2026, l'administration des Douanes a mobilisé 378,4 milliards de francs CFA, confirmant l'importance de son rôle dans le renforcement des ressources internes de l'État.

Derrière ce résultat se dessine une dynamique qui s'est davantage affirmée au deuxième trimestre de l'année. Entre avril et juin, les recettes collectées ont atteint 199,7 milliards FCFA, contre 178,7 milliards FCFA au cours du premier trimestre. Soit une progression de 21 milliards FCFA entre les deux périodes.

MALEHOSSOU mise sur l'efficacité et la sécurisation des recettes

À la tête de l'administration douanière, MALEHOSSOU poursuit une démarche axée sur l'amélioration de la performance des services et la sécurisation des recettes publiques.

Dans un environnement où les recettes douanières dépendent notamment du niveau des importations, du rendement des différentes taxes et de l'efficacité des contrôles, l'enjeu consiste à optimiser chaque maillon

de la chaîne.

Le renforcement du contrôle des opérations commerciales constitue ainsi un axe majeur. Il s'agit pour l'administration de mieux assurer le respect des obligations douanières, de sécuriser les recettes dues à l'État et de limiter les risques de pertes financières.

Cette orientation participe également à la consolidation d'une administration douanière davantage tournée vers la performance et l'efficacité.

La transformation numérique au service de la performance

La modernisation de l'administration constitue également un autre chantier important. La digitalisation progressive des procédures doit permettre d'améliorer le suivi des échanges commerciaux, de fluidifier les formalités et de renforcer la traçabilité des opérations.

Pour la Direction générale des Douanes, le numérique représente ainsi un véritable levier de sécurisation des recettes et d'amélioration de la qualité du service rendu aux opérateurs économiques.

Cette transformation s'inscrit dans une volonté plus large de faire évoluer l'administration douanière face aux nouvelles exigences du commerce international et aux impératifs de mobilisation optimale des ressources publiques.

378,4 milliards FCFA mobilisés en six mois

Avec 378,4 milliards FCFA de recettes au premier semestre, la

Douane reste donc un acteur majeur de la mobilisation des ressources intérieures du Bénin.

La performance enregistrée au deuxième trimestre, avec 199,7 milliards FCFA, contre 178,7 milliards FCFA au premier trimestre, montre par ailleurs une accélération de la collecte au cours de la première moitié de l'année.

Le niveau atteint reste néanmoins inférieur aux 407,8 milliards FCFA mobilisés sur la même période en 2025. Cette évolution doit être mise en perspective avec les différents facteurs qui influencent les recettes douanières, notamment le volume des importations et le rendement des taxes.

Un rôle stratégique dans le financement du développement

Dans la stratégie du Bénin visant à renforcer ses ressources propres et à financer ses investissements, la Douane occupe une position déterminante.

La poursuite des efforts engagés autour du contrôle, de la digitalisation, de la sécurisation des opérations et de l'optimisation de la collecte constitue donc un enjeu majeur pour les finances publiques.

À travers cette dynamique, MALEHOSSOU entend inscrire l'action de la Douane dans une logique de performance durable, au service de la mobilisation des ressources de l'État, de la sécurisation des échanges et, plus largement, des ambitions de développement du Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE



MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel “www.lemblemedujour.com”

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

VIE DES PARTIS POLITIQUES AU BÉNIN

Congrès des partis : Les Démocrates ouvrent le bal, l'UP-R et le BR dans les starting-blocks



Les 10 et 11 octobre à Porto-Novo, Les Démocrates tiendront leur deuxième congrès ordinaire. Une nouvelle étape dans la vie interne de la formation de l'opposition qui intervient alors que les autres grandes forces politiques du pays s'appêtent également à ouvrir de nouvelles séquences organisationnelles. L'UP le Renouveau poursuit sa restructuration tandis que le Bloc Républicain est attendu à son congrès en décembre 2026.

La vie politique béninoise s'appête à connaître une nouvelle période d'intense activité au sein des formations politiques. Après les différentes échéances électorales de 2026, l'heure semble désormais être aux bilans, à la réorganisation des structures et à la préparation des prochaines étapes.

Premier grand rendez-vous annoncé : le deuxième congrès ordinaire du parti Les Démocrates, prévu les 10 et 11 octobre 2026 à Porto-Novo.

Cette rencontre devrait réunir les responsables et représentants du parti autour des grandes questions relatives à son fonctionnement, à son organisation et à ses perspectives. Elle intervient dans un contexte où les principales formations politiques béninoises sont appelées à tirer les enseignements de la séquence électorale écoulée.

Les Démocrates donnent le coup d'envoi

Avec ce congrès, Les Démocrates entendent consacrer un nouveau moment de réflexion sur la vie du parti. Les assises de Porto-Novo devraient notamment permettre aux délégués de se pencher sur le fonctionnement des structures et les orientations à donner à la formation politique pour les prochaines années.

Le rendez-vous des 10 et 11 octobre sera également scruté au regard de la place occupée par

le parti dans le paysage politique national et de son évolution depuis son précédent congrès.

Porto-Novo, capitale politique du Bénin, sera ainsi au centre de l'actualité partisane durant ces deux journées.

UP le Renouveau : la restructuration avant les grandes assises

Dans le camp de l'Union Progressiste le Renouveau, la dynamique est également à la réorganisation.

Le parti poursuit la mise en place et la consolidation de ses structures à différents niveaux. Cette phase de restructuration doit notamment permettre de renforcer le fonctionnement des instances locales et de préparer les prochaines échéances internes.

Si aucune date officielle de congrès n'est encore annoncée publiquement, la poursuite de cette réorganisation place nécessairement les prochaines grandes assises du parti parmi les rendez-vous attendus de la vie politique nationale.

L'enjeu sera notamment de tirer les enseignements de la période écoulée, d'évaluer le fonctionnement des différentes structures et de préparer le parti aux prochaines étapes de son développement.

Le Bloc Républicain attendu en décembre

Du côté du Bloc Républicain, le calendrier est déjà plus précis. Le parti est attendu pour son prochain congrès en décembre 2026.

Cette rencontre devrait permettre à la formation politique de faire le point sur son organisation et de se projeter vers une nouvelle étape de sa vie interne. Après plusieurs années marquées par différentes réformes organisationnelles et échéances électorales, les prochaines assises

du BR seront particulièrement suivies par ses militants et les observateurs de la scène politique béninoise.

Trois partis, trois séquences organisationnelles

Les prochains mois pourraient donc être particulièrement animés au sein des principales formations politiques béninoises.

Les Démocrates ouvriront la séquence avec leur congrès des 10 et 11 octobre à Porto-Novo. Le Bloc Républicain devrait prendre le relais en décembre. Entre-temps, l'UP le Renouveau poursuit sa restructuration et prépare nécessairement les prochaines étapes de sa vie interne.

Au-delà des changements éventuels dans les organes dirigeants, ces différentes assises seront surtout l'occasion pour les partis de faire le bilan de leur fonctionnement, de réorganiser leurs structures et de définir les orientations qui guideront leur action dans la prochaine période.

Après les élections, place aux congrès

Cette succession de rendez-vous marque une nouvelle phase de la vie politique béninoise. Après les campagnes et les consultations électorales, les formations politiques retrouvent leur vie interne avec, au programme, bilans, réformes organisationnelles, mobilisation des militants et préparation de l'avenir.

À Porto-Novo, Les Démocrates donneront donc le premier signal en octobre. Le Bloc Républicain est attendu en décembre, tandis que l'UP le Renouveau poursuit son travail de structuration.

La fin de l'année 2026 s'annonce ainsi comme une période importante pour la vie interne des grands partis politiques béninois.

Emeric Joël ALLAGBE



ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel
ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes
pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ELECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

MOIS DU « CONSOMMONS LOCAL »

BIO TCHANÉ PLACE LA PRODUCTION NATIONALE AU CŒUR DE LA SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE DU BÉNIN



À l'occasion du Mois du « Consommons Local », le président du Conseil économique et social, Abdoulaye Bio Tchané, appelle à renforcer la préférence pour les produits béninois. Au-delà de l'acte d'achat, il défend une véritable dynamique de transformation de l'économie nationale, fondée sur la valorisation des savoir-faire, l'amélioration de la qualité, la compétitivité des entreprises et la formation de la jeunesse.

Le « Consommons Local » prend une dimension particulière dans le message délivré par le président du Conseil économique et social (CES), Abdoulaye Bio Tchané. Pour le responsable institutionnel, la promotion des produits béninois ne saurait se limiter à une campagne ponctuelle. Elle doit s'inscrire dans une vision plus large de développement économique, de création d'emplois et de renforcement de la souveraineté nationale.

« Chaque achat est un choix. Faisons-en

un choix pour le Bénin », souligne Abdoulaye Bio Tchané, invitant les consommateurs à mesurer la portée économique de leurs décisions quotidiennes.

Valoriser les talents et les savoir-faire béninois

Le Mois du « Consommons Local » constitue, selon lui, une occasion de célébrer la richesse des terroirs béninois, mais également les talents et les savoir-faire qui contribuent à la production nationale.

Derrière chaque produit local se trouvent en effet des femmes et des hommes qui produisent, transforment, innover et entreprennent. Agriculteurs, artisans, transformateurs, commerçants, jeunes entrepreneurs et acteurs des différentes chaînes de valeur participent ainsi à la création de richesses et d'emplois.

« Acheter béninois, c'est faire vivre nos producteurs, nos artisans, nos transformateurs et nos entrepreneurs », rappelle

le président du CES.

Pour Abdoulaye Bio Tchané, consommer local permet également de favoriser la circulation de la richesse au sein de l'économie nationale. Chaque achat effectué auprès d'un producteur ou d'une entreprise locale contribue à soutenir une activité, à préserver des emplois et à renforcer les capacités productives du pays.

Aller de la consommation à la transformation

Mais l'appel du président du CES ne s'arrête pas à la consommation. Il invite également à réfléchir aux conditions permettant au Bénin de produire davantage et surtout de produire mieux.

« Consommer local ne suffira pas si nous ne produisons pas mieux », insiste-t-il.

L'enjeu consiste désormais à renforcer la transformation des ressources nationales, améliorer la qualité des produits et accroître leur compétitivité. Une orientation qui doit permettre au pays de retenir davantage de valeur ajoutée sur son territoire et de faire émerger des produits béninois capables de conquérir durablement les marchés.

Cette approche place donc la transformation locale au cœur de la stratégie de développement économique. Il ne s'agit plus seulement de disposer de matières premières, mais de développer les capacités permettant de les transformer, de les valoriser et d'en tirer davantage de richesses.

La jeunesse au cœur de la dynamique

Autre priorité mise en avant par Abdoulaye Bio Tchané : le développement des

compétences.

Dans un environnement économique en constante évolution, le président du CES estime que l'avenir de la production nationale dépend également de la capacité du pays à disposer d'une main-d'œuvre qualifiée et adaptée aux besoins des entreprises.

« Former notre jeunesse aux métiers dont l'économie a besoin, c'est bâtir dès aujourd'hui les emplois de demain », affirme-t-il.

La formation professionnelle, l'apprentissage des métiers et le développement des compétences apparaissent ainsi comme des leviers essentiels pour accompagner la transformation de l'économie béninoise et offrir davantage de perspectives aux jeunes.

« Un levier de résilience et de souveraineté économique »

Dans un contexte international marqué par de profondes mutations, le « Consommons Local » revêt également une dimension stratégique.

Pour Abdoulaye Bio Tchané, la promotion de la production nationale doit contribuer à renforcer la capacité du Bénin à répondre à ses propres besoins, à soutenir ses entreprises et à consolider ses chaînes de valeur.

« Dans un monde en pleine recomposition, le « Consommons Local » n'est pas un slogan. C'est un levier de résilience et de souveraineté économique », affirme-t-il.

Cette vision appelle donc à une mobilisation collective. Les pouvoirs publics,

les entreprises, les producteurs, les transformateurs, les artisans et les consommateurs ont chacun un rôle à jouer dans la consolidation d'une économie davantage tournée vers la création de valeur au niveau national.

Un hommage aux acteurs de l'économie nationale

Le président du Conseil économique et social saisit enfin cette occasion pour rendre hommage à celles et ceux qui font vivre quotidiennement l'économie béninoise.

« À toutes celles et à tous ceux qui produisent, transforment, entreprennent et créent au Bénin, j'adresse ma reconnaissance et mes encouragements. Vous êtes la première force de notre économie », déclare-t-il.

À travers ce message, Abdoulaye Bio Tchané entend ainsi donner au « Consommons Local » une portée qui dépasse la seule question des habitudes de consommation. Il s'agit de faire du choix des produits béninois un élément d'une démarche plus globale associant production, transformation, innovation, formation et création d'emplois.

« Consommer local, c'est croire en nous. C'est construire, dès aujourd'hui, la prospérité du Bénin de demain. »

Un message qui place le consommateur, mais aussi l'ensemble des acteurs de la chaîne économique, au cœur de la construction d'une économie béninoise plus productive, plus compétitive et davantage créatrice de valeur.

Emeric Joël ALLAGBE

PORTO-NOVO

Le Digital Club annonce sa réouverture officielle ce jour avec une « First Party »

Après une période de fermeture, le Digital Club s'apprête à renouer avec les nuits festives de la capitale avec une soirée de réouverture placée sous le signe de la musique, de l'ambiance et du divertissement. Rendez-vous est pris ce jeudi 1er octobre 2026 à partir de 21 heures.

La capitale béninoise s'apprête à vivre une nouvelle soirée festive. Le Digital Club annonce sa réouverture officielle ce jeudi 1er octobre 2026 à Porto-Novo, à travers une grande soirée baptisée « First Party ».

Pour marquer cette reprise de ses activités, l'établissement entend mettre les petits plats dans les grands. L'événement, annoncé pour démarrer à 21 heures, est présenté comme une soirée de retrouvailles destinée aux habitués du club, aux amateurs de musique et à tous ceux qui souhaitent vivre un moment de détente dans une ambiance festive.

Une réouverture sous le signe du spectacle

Pour cette soirée spéciale, le Digital Club mise sur une programmation destinée à accompagner cette nouvelle étape. Le public est notamment attendu autour d'une animation musicale avec la présence annoncée du sénateur DJ, présenté comme le guest de cette soirée de réouverture.

À travers cette « First Party », le Digital Club entend ainsi marquer officiellement son retour sur la scène nocturne de Porto-Novo et proposer à ses clients une expérience festive à la hauteur de l'événement.

Des réservations déjà ouvertes

Les organisateurs ont également prévu plusieurs formules de réservation pour permettre aux participants de profiter de la soirée dans les meilleures conditions. Les réservations sont annoncées à 50 000 FCFA, 100 000 FCFA et 200 000 FCFA, selon les formules proposées, avec des espaces annoncés pour cinq personnes.

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires ou effectuer leurs réservations aux numéros 01 91 69 52 21 et 01 48 01 82 34.

Rendez-vous ce jeudi à Porto-Novo

Situé à Porto-Novo, dans la 3e ruelle à droite après l'église catholique Saint-Paul, le Digital Club donne donc rendez-vous au public ce jeudi 1er octobre 2026 à partir de 21 heures.

Avec cette réouverture officielle, le club veut renouer avec son public et donner le coup d'envoi à une nouvelle dynamique placée sous le signe de la fête et du divertissement dans la capitale. La « First Party » s'annonce ainsi comme le premier grand rendez-vous de cette nouvelle page du Digital Club à Porto-Novo.

Emeric Joël ALLAGBE



L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

LE QUOTIDIEN DU BÉNIN

RETROUVEZ
TOUTE L'ACTUALITÉ
DU BÉNIN SUR NOTRE
SITE WEB

*L'information fiable,
à portée de clic !*

 lemblemedujour.com 

 lemblemedujour.bj 

*Suivez,
partagez,
restez informés !*



DEVENEZ NOTRE **PARTENAIRE PUBLICITAIRE**

Associez votre marque à un média crédible,
proche des citoyens et au cœur de l'actualité
au Bénin.



UNE LARGE AUDIENCE

Des milliers de lecteurs chaque jour,
en ligne et sur nos supports.



UNE VISIBILITÉ CIBLÉE

Touchez un public qualifié,
actif et engagé.



UN PARTENARIAT DURABLE

Ensemble pour faire rayonner
vos produits et services.



DES FORMATS ADAPTÉS

Bannières, articles sponsorisés,
encarts, annonces... selon vos besoins.

*Votre visibilité,
notre priorité !*



CONTACTEZ-NOUS

pour plus d'informations et pour
réserver votre espace publicitaire.



Siège du Journal
Djassin Houinvié (Porto-Novo)



Site web
lemblemedujour.com / lemblemedujour.bj

*Ensemble
pour une information
de qualité !*

DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Janvier Yahouédéhou accélère la transformation des 77 communes du Bénin



Gouvernance locale, performance, mobilisation des ressources et développement territorial : le ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance locale engage une nouvelle dynamique pour faire des collectivités territoriales de véritables moteurs du développement

La décentralisation béninoise amorce une nouvelle étape. Sous l'impulsion du ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance locale, Janvier Yahouédéhou, le Gouvernement entend renforcer la performance des 77 communes et améliorer davantage l'impact des politiques publiques sur les territoires. Une ambition qui s'appuie sur une nouvelle feuille de route, des outils numériques innovants et une meilleure coordination de l'action publique locale.

Le développement du Bénin passe aussi par la capacité de ses communes à répondre efficacement aux besoins des populations. Conscient de cet enjeu, le Gouvernement poursuit ses efforts pour consolider la décentralisation et donner aux collectivités territoriales les moyens d'assumer pleinement leur rôle dans le développement économique et social du pays.

À la tête du ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance locale, Janvier Yahouédéhou porte cette nouvelle dynamique avec une ambition clairement affichée : franchir un nouveau palier dans la gouvernance des territoires et faire davantage de la performance communale un instrument au service du bien-être des populations.

Une nouvelle feuille de route pour les collectivités

La nouvelle orientation du secteur s'inscrit dans une démarche de planification et

de performance. Elle vise à renforcer l'efficacité des interventions des communes, à améliorer le suivi des ressources qui leur sont transférées et à consolider les mécanismes de reddition de comptes.

Pour le ministre Janvier Yahouédéhou, l'enjeu est de permettre aux collectivités territoriales de mieux planifier leurs actions, d'améliorer leur capacité d'exécution et surtout de produire des résultats davantage perceptibles par les populations.

Cette nouvelle dynamique associe ainsi gouvernance locale, responsabilité, transparence et recherche de performance.

Des outils innovants au service des 77 communes

Pour accompagner cette transformation, plusieurs instruments sont annoncés ou renforcés.

Parmi eux figurent notamment l'Observatoire numérique des Communes, la Banque intégrée de projets locaux et la plateforme eCommunes. Ces outils doivent contribuer à améliorer la disponibilité de l'information, le suivi des projets et la prise de décision au niveau local.

Le dispositif de gestion des plaintes citoyennes occupe également une place importante dans cette nouvelle approche. Il s'agit de renforcer le dialogue entre les citoyens et leurs collectivités et de permettre une meilleure prise en compte des préoccupations exprimées à la base.

La mobilisation des ressources propres des communes constitue également un autre axe majeur. L'objectif est de renforcer progressivement l'autonomie financière des collectivités et de leur permettre de disposer de ressources plus importantes pour fi-

nancer leurs priorités de développement.

Les pôles territoriaux pour accélérer le développement

Cette nouvelle dynamique intervient alors que le Bénin poursuit parallèlement la mise en œuvre de la réforme relative aux pôles territoriaux.

Présentée récemment aux différents acteurs de la décentralisation, cette réforme vise à améliorer la coordination des interventions publiques et à mieux exploiter les potentialités économiques et sociales des différents territoires.

L'approche repose notamment sur une meilleure articulation entre les communes, les préfectures, les administrations déconcentrées et les autres acteurs du développement.

Dans cette nouvelle architecture territoriale, les collectivités sont appelées à jouer un rôle déterminant dans la création de richesses, le développement du capital humain et l'amélioration des conditions de vie.

Janvier Yahouédéhou au cœur de la nouvelle dynamique

À travers ces différentes initiatives, Janvier Yahouédéhou s'impose comme l'un des principaux acteurs de la nouvelle phase de consolidation de la décentralisation béninoise.

Le ministre multiplie les actions visant à rapprocher davantage les politiques de développement des réalités locales et à renforcer le rôle des communes dans la mise en œuvre des priorités nationales.

Son département ministériel entend égale-

ment accompagner les nouvelles équipes communales dans l'exercice de leurs responsabilités, avec une attention particulière accordée à la performance, à la bonne gouvernance et à la qualité des services rendus aux populations.

Cette démarche intervient dans un contexte marqué par le renouvellement des équipes dirigeantes des communes. La nouvelle mandature communale offre ainsi l'occasion de consolider les acquis et d'inscrire la gouvernance locale dans une logique encore plus orientée vers les résultats.

Faire des communes de véritables moteurs du développement

Au-delà des réformes institutionnelles, le défi reste celui de leur traduction concrète dans les territoires.

L'ambition du Gouvernement est de faire en sorte que les populations ressentent davantage les effets de la décentralisation à travers des services publics locaux plus performants, des projets mieux conçus, une meilleure gestion des ressources et une plus grande participation citoyenne.

Avec la nouvelle feuille de route et les différents instruments annoncés, le ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance locale entend donc passer d'une logique de réforme à une logique encore plus poussée de résultats.

Les 77 communes constituent ainsi le principal terrain d'application de cette nouvelle ambition.

Une décentralisation davantage tournée vers les résultats

La nouvelle dynamique portée par le Gouvernement traduit une volonté de donner un nouvel élan au développement local.

Sous la conduite de Janvier Yahouédéhou, le ministère entend renforcer l'accompagnement des communes, moderniser les outils de gouvernance, améliorer la mobilisation des ressources et favoriser une meilleure coordination des actions publiques.

L'objectif final demeure la construction de territoires plus performants, mieux organisés et davantage capables de répondre aux attentes des citoyens.

Avec cette accélération, le Gouvernement veut ainsi faire de la décentralisation non plus seulement un mécanisme administratif, mais un véritable levier de développement des 77 communes du Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE

Les résidences FENOOU

Votre confort, notre priorité

Loin de chez vous,
**RETROUVEZ LA CHALEUR
D'UN FOYER !**

Chambres privées et cuisine conviviale
pour partager des repas faits maison,
rire et préparer vos aventures
du lendemain.

L'expérience idéale
pour profiter à votre rythme !

• CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique

GRUPE ÉLECTROGÈNE DISPONIBLE SUR LE LIEU



Profitez d'un séjour sans interruption
grâce à notre groupe électrogène
qui assure votre confort en toutes
circonstances !



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

10 ANS DE GUÉRITE TV MONDE

Chamss-Deen Badarou, le pari visionnaire qui a contribué à écrire une page de l’histoire de la Web TV au Bénin



Médias numériques : de l’audace d’un homme à la construction progressive d’un groupe de presse

Le 1er octobre 2016, Chamss-Deen Badarou faisait le pari de lancer Guérite TV Monde, à une époque où la Web TV était encore un concept peu connu au Bénin. Dix ans plus tard, le média a grandi, le numérique s’est imposé dans les habitudes d’information et le groupe La Guérite s’est progressivement diversifié. À l’occasion de cette décennie, son promoteur revient sur les origines de cette aventure, les soutiens qui l’ont accompagnée, les difficultés surmontées et les ambitions qui se dessinent pour les dix prochaines années.

Il y a des projets qui naissent dans le confort des certitudes et d’autres qui voient le jour dans le pari, l’audace et la conviction. L’histoire de Guérite TV Monde appartient clairement à la seconde catégorie.

En 2016, alors que la télévision traditionnelle demeure largement dominante dans le paysage audiovisuel béninois, Chamss-Deen Badarou fait un choix qui peut paraître surprenant à l’époque : miser sur Internet pour créer et développer une télévision.

Son intuition est simple : les habitudes de consommation de l’information vont changer et le numérique va progressivement occuper une place centrale dans le fonctionnement des médias.

Dix ans plus tard, cette intuition a accompagné le développement d’un média qui s’est progressivement installé dans l’univers de la presse béninoise.

2016 : le pari audacieux de la Web TV

Avant Guérite TV Monde, il y avait déjà La Guérite, journal papier créé en 2008. Après plusieurs années d’expérience dans l’audiovisuel au sein de grandes entreprises de presse de l’espace médiatique béninois, Chamss-Deen Badarou décide de franchir une nouvelle étape.

L’objectif initial est aussi entrepreneurial : travailler à son propre compte, valoriser son expérience et construire son propre outil médiatique.

Mais le contexte impose de réfléchir autrement.

Ne disposant pas des ressources nécessaires pour obtenir une fréquence et créer une télévision conventionnelle, il choisit alors une autre voie : la télévision par Internet.

« En 2016, l’ambition était simple : être à mon propre compte, me prendre en charge après mes années d’expérience en audiovisuel dans de grandes entreprises de presse de l’espace médiatique béninois à l’époque », explique-t-il.

Le projet consiste alors à associer le journal La Guérite à une nouvelle plateforme audiovisuelle.

Le pari est loin d’être gagné.

À cette époque, le concept de Web TV reste encore peu connu dans l’environnement médiatique béninois. Certains observateurs ne comprennent pas comment une télévision peut fonctionner sans fréquence hertzienne, sans antenne classique et avec Internet comme principal canal de diffusion.

Le promoteur assume pourtant son choix.

« Certains me prenaient pour un fou », se souvient-il.

Mais derrière ce qui pouvait apparaître comme une prise de risque se trouvait une conviction profonde : l’avenir des médias allait se jouer aussi sur le numérique.

L’aventure commence ainsi avec une volonté : produire de l’information, des émissions, des reportages et des contenus audiovisuels de qualité, puis les rendre accessibles au public grâce aux

outils numériques.

Une télévision née avec peu de moyens, mais beaucoup d’ambition

Les premières années de Guérite TV Monde sont celles de la débrouillardise, de la recherche de solutions et de la mobilisation des soutiens.

L’entreprise ne dispose ni des moyens d’un grand groupe de presse ni d’un important parc technologique.

« Nous avons démarré Guérite TV Monde avec un seul ordinateur, acheté par mes propres moyens », raconte Chamss-Deen Badarou.

À ce premier équipement s’ajoute par la suite un ordinateur portable offert par l’ancien vice-Premier ministre François Abiola.

Mais au-delà du matériel, le promoteur bénéficie surtout du soutien de son entourage.

Il évoque avec reconnaissance l’accompagnement de son père, affectueusement appelé « DG », qui l’a soutenu financièrement, mais également par ses conseils et ses prières. Sa mère fait également partie de ceux qui ont contribué à l’accompagner dans cette aventure.

Plusieurs personnalités ont également, à différentes étapes, apporté leur soutien ou facilité certaines opportunités.

Chamss-Deen Badarou cite notamment Claudine Afiavi Prudencio, aujourd’hui sénatrice Adidjatou Mathys, l’ancien vice-Premier ministre François Abiola, l’ancien conseiller municipal de Porto-Novo Charlemagne Yankoty, devenu député, ainsi que l’ancien maire de Porto-Novo Luc Sètonджи Atrokpo.

Avec ce dernier, certaines prestations réalisées par Guérite ont notamment permis au jeune entrepreneur de découvrir la France pour la première fois.

« Au commencement, c’était donc une équipe restreinte et du matériel limité, mais avec une grande ambition », résume-t-il.

Il fallait alors tout construire : produire, convaincre les annonceurs, rechercher des partenariats, développer l’audience et surtout faire comprendre l’intérêt d’un nouveau modèle de média.

Dix années de rencontres, de reportages et de construction

Lorsqu’il regarde dans le rétroviseur, Chamss-Deen Badarou ne retient pas un seul événement comme symbole des dix premières années.

Pour lui, le premier succès est déjà d’avoir réussi à maintenir le projet dans la durée.

« Le premier grand moment, c’est tout simplement le fait d’avoir réussi à faire vivre ce projet pendant dix ans », confie-t-il.

Au fil des années, Guérite TV Monde multiplie les reportages, les interviews, les émissions et la couverture d’événements.

Chaque personnalité reçue, chaque institution couverte, chaque partenaire convaincu constitue une étape supplémentaire dans la construction du média.

Le chemin parcouru apparaît également à travers la diversification du groupe.

Après le quotidien La Guérite, créé en 2008, Guérite TV Monde est venue ajouter une dimension audiovisuelle au projet. Puis Guérite Radio est entrée dans cette dynamique de diversification.

Le groupe a ainsi progressivement cherché à construire un écosystème médiatique capable d’utiliser plusieurs supports pour atteindre ses publics.

Cette évolution accompagne surtout une transformation plus large du paysage médiatique béninois : celle de la montée en puissance des médias numériques.

Quand la Web TV est passée de l’incompréhension à la réalité

C’est sans doute l’un des aspects qui procurent le plus de satisfaction au promoteur.

En 2016, il fallait expliquer ce qu’était une Web TV.

Dix ans plus tard, le public est désormais habitué à suivre des contenus audiovisuels sur Internet, notamment à travers les plateformes et réseaux sociaux.

YouTube, Facebook, WhatsApp et les autres outils numériques ont profondément changé les habitudes de consommation de l’information.

« Tout a pratiquement changé », observe Chamss-Deen Badarou.

En une décennie, Guérite TV Monde a également évolué : équipements, organisation, contenus, méthodes de travail et présence numérique ont été progressivement renforcés.

Mais une constante demeure : la volonté de rester dans l’innovation et de proposer une information accessible.

Le promoteur souligne également comme une satisfaction importante la reconnaissance légale de ses médias.

Guérite TV Monde figure aujourd’hui dans le répertoire des médias en ligne publié par la Haute Autorité de l’Audiovisuel et de la Communication (HAAC), sous la responsabilité de Chamss-Deen Badarou. (HAAC Bénin)

Pour le promoteur, cette reconnaissance constitue un élément im-

portant de crédibilité et de confiance pour les annonceurs, les partenaires et les différents clients.

La reconnaissance réglementaire des médias en ligne au Bénin avait d’ailleurs été saluée par Guérite TV Monde dès 2023, année où Chamss-Deen Badarou évoquait publiquement cette évolution comme une avancée importante pour le secteur. (Daabaaru)

Des difficultés financières à la nécessité de ne jamais abandonner

Derrière les dix années de présence se cache également une histoire de difficultés.

Comme toute entreprise de presse, Guérite TV Monde a dû faire face aux réalités économiques du secteur : charges de fonctionnement, renouvellement des équipements, financement des productions, recherche de partenaires et nécessité de convaincre les annonceurs.

Pour un média numérique encore jeune, ces défis étaient d’autant plus importants que le modèle économique de la Web TV restait à construire.

Il y a eu des moments difficiles.

Des périodes durant lesquelles le promoteur a été proche de renoncer.

Mais la conviction a finalement pris le dessus.

« Je pense que l’entrepreneuriat, surtout dans le secteur médiatique, demande beaucoup de persévérance », estime-t-il.

Pour Chamss-Deen Badarou, croire profondément à son idée signifie également accepter de traverser les périodes difficiles sans perdre de vue l’objectif initial.

C’est cette capacité à tenir dans la durée et à s’adapter qui a permis au projet de continuer à avancer.

Une décennie qui confirme le pari initial

Dix ans après la création de Guérite TV Monde, le promoteur porte un regard particulier sur le pari de 2016.

Ce qui pouvait alors être perçu comme une aventure risquée s’inscrit désormais dans une transformation profonde des médias.

Le public consulte de plus en plus l’information sur Internet. Les téléphones portables sont devenus des outils majeurs de consommation des contenus. Les réseaux sociaux permettent de diffuser instantanément des images, des vidéos et des informations à une audience beaucoup plus large.

Dans ce nouvel environnement, la Web TV n’apparaît plus comme une curiosité.

Elle est devenue un format médiatique à part entière.

Et c’est précisément cette transformation que Chamss-Deen Badarou revendique lorsqu’il évoque le parcours de Guérite TV Monde.

« Ce qui me satisfait surtout, c’est d’avoir eu une idée que certains considéraient comme de la folie, mais qui aujourd’hui est devenue une réalité », affirme-t-il.

Une réalité qui dépasse aujourd’hui la seule télévision en ligne.

De La Guérite à un groupe médiatique : une nouvelle étape

Le développement de Guérite TV Monde s’inscrit désormais dans une ambition plus large : consolider le groupe La Guérite.

Le quotidien La Guérite poursuit son activité éditoriale, tandis que Guérite TV Monde constitue le volet audiovisuel et Guérite Radio participe à l’élargissement de l’offre médiatique.

Cette complémentarité entre les supports constitue l’un des axes majeurs de la stratégie du promoteur.

L’idée est de ne plus penser le média uniquement comme un journal, une télévision ou une radio, mais comme un ensemble capable d’évoluer avec les nouvelles habitudes du public.

Cette orientation se retrouve déjà dans le fonctionnement du groupe. Le quotidien La Guérite se présente notamment comme un média d’information, d’analyse, d’investigation et de publicité, tandis que Guérite TV Monde développe ses contenus audiovisuels. (-)

La diaspora africaine dans le viseur

Pour les dix prochaines années, Chamss-Deen Badarou veut aller encore plus loin.

L’une des priorités annoncées est de renforcer Guérite TV Monde, de poursuivre le développement de Guérite Radio et de consolider le quotidien La Guérite.

Mais l’ambition ne s’arrête pas au marché béninois.

Le promoteur souhaite notamment exploiter davantage les possibilités offertes par le numérique pour toucher les Béninois vivant à l’étranger et, plus largement, la diaspora africaine.

Internet permet en effet de dépasser les frontières géographiques traditionnelles des médias.

Un contenu produit à Porto-Novo ou à Cotonou peut désormais être suivi simultanément par un public installé à Paris, Bruxelles, Washington, Montréal, Libreville, Abidjan ou dans d’autres capitales africaines et internationales.

Cette capacité d’ouverture constitue donc un axe important du développement futur du groupe.

Vers une présence dans d’autres pays africains

L’ambition est également géographique.

Chamss-Deen Badarou souhaite que La Guérite puisse progressivement s’implanter dans d’autres pays africains à travers des représentations ou des antennes.

L’objectif est de faire du groupe une entreprise médiatique capable de rayonner au-delà du territoire béninois.

Cette perspective suppose toutefois de poursuivre la professionnalisation, de renforcer les équipes, de moderniser les équipements et de consolider le modèle économique.

Le promoteur en est conscient.

L’expérience accumulée pendant les dix premières années doit justement servir de socle pour cette nouvelle étape.

Vision, audace, engagement, détermination et fierté

Si les dix premières années de Guérite TV Monde devaient être résumées en cinq mots, Chamss-Deen Badarou n’hésite pas :

Vision – Audace – Engagement – Détermination – Fierté.

Cinq mots qui, selon lui, résument le parcours d’un projet qui a commencé avec des moyens modestes mais avec une conviction forte.

La vision, parce qu’il fallait imaginer l’avenir du média avant que celui-ci ne devienne évident.

L’audace, parce qu’il fallait oser lancer une Web TV à une époque où le concept était encore peu compris.

L’engagement, parce qu’un média ne peut durer sans une implication quotidienne.

La détermination, parce que les difficultés financières et matérielles auraient pu conduire à l’abandon.

Et enfin la fierté, celle d’avoir contribué à une aventure qui dépasse aujourd’hui son propre parcours entrepreneurial.

« Nous avons contribué à écrire une page de l’histoire de la télévision numérique au Bénin »

Au terme de cette décennie, Chamss-Deen Badarou assume pleinement la dimension pionnière qu’il attribue à son initiative.

« Nous n’avons pas seulement créé une Web TV, nous avons contribué fièrement à écrire une page de l’histoire de la télévision numérique au Bénin », affirme-t-il.

Une déclaration qui résume le sentiment qui accompagne cet anniversaire.

Le promoteur revendique ainsi une place parmi ceux qui ont contribué aux premières années de la télévision en ligne au Bénin, alors que le secteur était encore à ses débuts.

C’est également de cette conviction qu’est né le slogan de Guérite TV Monde : « Le leader des Web TV ».

Au-delà du slogan, l’histoire de Guérite TV Monde est surtout celle d’un pari entrepreneurial et médiatique qui a traversé une décennie de mutations technologiques.

Une aventure qui doit continuer avec ceux qui y ont cru

À l’heure de célébrer les dix ans, Chamss-Deen Badarou ne souhaite pas présenter cette aventure comme l’œuvre d’un seul homme.

Il insiste sur le rôle joué par les collaborateurs, les partenaires, les annonceurs et surtout les internautes.

Car un média ne peut exister sans public.

Il ne peut non plus se développer durablement sans partenaires, annonceurs et collaborateurs capables de porter le projet au quotidien.

Le promoteur adresse donc ses remerciements à tous ceux qui ont accompagné Guérite TV Monde depuis ses débuts.

« Je remercie également tous ceux qui nous font confiance : les amis internautes, nos annonceurs », souligne-t-il.

Avant de conclure par une formule qui résume parfaitement l’esprit de cet anniversaire :

« Cette belle histoire n’a pas été écrite sans vous. »

Dix ans après le lancement de Guérite TV Monde, le pari de 2016 appartient désormais à l’histoire du groupe La Guérite.

Une première décennie s’achève.

Une nouvelle commence.

Et avec elle, une ambition renouvelée : consolider les acquis, accélérer la transformation numérique, élargir l’audience, renforcer les différentes composantes du groupe et, à terme, faire rayonner La Guérite au-delà des frontières béninoises.

De la feuille de papier du journal La Guérite à l’écran d’une Web TV, puis aux ondes de Guérite Radio, l’histoire continue de s’écrire.

DR SÈNAKPON SPÉRO GOUCHOLA

Vers un pacte national sur la coproduction de la sécurité (Chapitre 1 - 3)

CHAPITRE 1 : LES FONDEMENTS CONSTITUTIONNELS ET JURIDIQUES DE LA SECURITE AU BENIN

Ce chapitre analyse la sécurité comme droit fondamental garanti par l'article 15 de la Constitution béninoise et comme mission régalienne de l'État. Il explique la responsabilité institutionnelle des pouvoirs publics dans la protection des personnes et des biens. L'accent est mis sur la relation entre État de droit, stabilité institutionnelle et sécurité intérieure. Il démontre que sans sécurité, aucun projet économique, social ou démocratique ne peut prospérer durablement.

Lorsque j'ai commencé à m'intéresser de près à l'architecture de notre État, une question m'a souvent été posée : « Pourquoi la sécurité devrait-elle être la priorité absolue dans un pays qui a tant de besoins sociaux ? » Ma réponse a toujours été la même, car elle est ancrée dans une réalité que nous oublions parfois : la sécurité n'est pas un luxe pour les nantis, c'est le premier des droits de l'homme. Au Bénin, cette évidence ne repose pas uniquement sur une volonté politique de circonstance, elle est gravée dans le marbre de notre Loi fondamentale. L'article 15 de la Constitution béninoise est, à mes yeux, l'un des textes les plus puissants de notre arsenal juridique. Il dispose que « tout individu a droit à la vie, à la liberté, à la sécurité et à l'intégrité de sa personne ». Ce n'est pas une simple déclaration d'intention. C'est un contrat. Il est un devoir régalien pour l'État de garantir la sécurité sur toute l'étendue du territoire national, de préserver l'ordre public et la coexistence pacifique entre les populations, de garantir l'intangibilité des frontières physiques, ainsi que la sûreté des institutions et la protection des citoyens.

C'est la promesse que la République fait à chaque citoyen, dès son premier souffle, qu'il pourra grandir, travailler et circuler sans craindre pour son existence.

Je considère cet article 15 comme le « certificat d'existence » de notre État de droit. Sans la garantie de la sécurité, toutes les autres libertés qu'il s'agisse de la liberté d'expression, du droit de vote ou de la liberté d'entreprendre deviennent purement théoriques. Comment peut-on parler de démocratie si le citoyen a peur de se rendre aux urnes ? Comment peut-on parler de justice si les témoins craignent pour leur vie ? Je le dis souvent lors de mes conférences : « La sécurité est le socle invisible sur lequel repose tout l'édifice des libertés individuelles ». Elle est le préalable nécessaire à tout exercice citoyen.

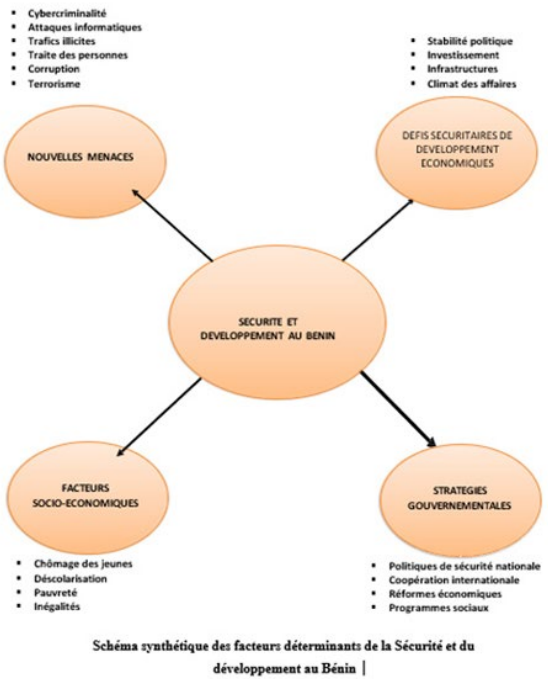
Pour bien comprendre cette responsabilité, il faut revenir à la notion de mission régalienne. Dans l'histoire de la construction des nations, l'État est né de la nécessité de protéger les membres de la communauté contre les agressions. C'est ce que les théoriciens appellent le monopole de la violence légitime. Au Bénin, cette mission est confiée aux pouvoirs publics avec une exigence de résultats. L'État ne peut pas se dérober. La protection des personnes et des biens n'est pas un service que l'administration rend par pure bonté de cœur ; c'est une obligation de service public. Lorsque je discute avec des responsables des forces de défense et de sécurité, je leur rappelle sans cesse que leur uniforme est le symbole de cette confiance déléguée par le peuple. Cette responsabilité institutionnelle est globale : elle engage le Président de la République en tant que Chef Suprême des Armées, le Parlement par le vote des lois et du budget, et les tribunaux par la sanction des atteintes à l'ordre public.

- Le lien indéfectible entre État de droit et Stabilité institutionnelle : Un pays où la sécurité est défaillante est un pays où les institutions s'étiolent. L'instabilité sécuritaire engendre presque toujours une érosion de la confiance envers l'État.
- La sécurité comme bien public pur : Contrairement à d'autres biens, la sécurité profite à tous simultanément. Ma sécurité renforce la vôtre, et la défaillance de la sécurité dans un quartier finit par contaminer toute la ville.
- L'impératif de l'intégrité de la personne : L'article 15 protège non seulement contre les violences physiques, mais aussi contre les atteintes morales et psychologiques liées à un climat d'insécurité permanent.

Mon expérience sur le terrain m'a montré que l'on ne peut pas dissocier la sécurité de la stabilité institutionnelle. Une institution n'est solide que si elle peut faire respecter ses décisions sur l'ensemble du territoire. Imaginez une mairie qui ne peut pas collecter ses taxes parce que des zones entières sont contrôlées par des groupes illégaux, ou une école qui ferme par peur de représailles. Dans ces moments-là, l'État de droit recule. C'est pourquoi je martèle cette idée : « L'autorité de l'État commence là où finit la peur du citoyen ». Un État fort n'est pas un État qui opprime, c'est un État qui protège.

Comme l'a souligné le juriste et philosophe Hans Kelsen : L'ordre juridique est par essence un ordre de contrainte visant à garantir la sécurité de ceux qui lui sont soumis » (Kelsen, 1960). Cette citation nous rappelle que la loi elle-même n'a de sens que si elle est capable de créer un environnement pacifié. Au Bénin, nous avons la chance d'avoir une tradition constitutionnelle qui place l'humain au centre. Mais nous devons transformer cette théorie juridique en une réalité vécue.

Il est crucial de comprendre que sans sécurité, aucun projet de développement ne peut prospérer. Je vois parfois des investisseurs hésiter, non pas à cause du marché béninois qui est pourtant dynamique, mais à cause des risques perçus. Le développement économique a besoin de prévisibilité. Un entrepreneur ne construira pas une usine s'il pense qu'elle sera pillée ou si ses employés ne peuvent pas s'y rendre en toute sécurité. Le tourisme, un pilier de notre économie nationale, est le premier secteur à s'effondrer dès que la sécurité est menacée. J'aime utiliser cette formule simple : « L'insécurité est l'impôt le plus lourd qui pèse sur les pauvres ». Pourquoi ? Parce que ce sont les populations les plus vulnérables qui paient le prix fort quand l'État ne parvient pas à sécuriser les quartiers ou les marchés. Elles n'ont pas les moyens de se payer des gardes privés ou des systèmes d'alarme sophistiqués. Elles dépendent entièrement de la puissance publique.



Pour mettre en pratique ces fondements juridiques au quotidien, je conseille toujours aux citoyens de s'approprier leurs droits. Connaître l'article 15, c'est comprendre que vous avez le droit d'exiger de l'État une présence sécuritaire efficace. Mais c'est aussi comprendre que votre sécurité commence par le respect de la légalité. Un citoyen qui respecte le code de la route, qui ne se fait pas justice lui-même et qui dénonce les comportements suspects participe directement à la solidité de l'État de droit.

- La sécurité économique : Elle passe par la protection du droit de propriété et la libre circulation des marchandises.
- La sécurité sociale : Elle garantit que les services publics (santé, éducation) sont accessibles sans entrave physique.
- La sécurité démocratique : Elle assure la sérénité des débats politiques et l'intégrité des processus électoraux.

Dans ma démarche, je cherche à démontrer que la sécurité n'est pas une fin en soi, mais un moyen. C'est le carburant du moteur de l'émergence. Si nous voulons que le Bénin devienne une puissance économique régionale, nous devons faire de notre stabilité sécuritaire notre marque de fabrique. C'est un "Pacte de confiance" que nous devons signer entre nous.

L'une des plus grandes leçons que j'ai tirées de mes recherches est que la force physique d'un État ne suffit jamais si elle n'est pas adossée à une légitimité juridique incontestable. C'est ici que l'État de droit intervient.

Chaque action des forces de l'ordre doit être encadrée par la loi pour éviter l'arbitraire. Car, paradoxalement, un État qui viole les droits de ses citoyens sous prétexte de les protéger crée une autre forme d'insécurité. Pour que la coproduction fonctionne, le citoyen doit avoir la certitude que l'uniforme est son allié, et non une menace. Comme l'écrivait Jean-Jacques Rousseau : « Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir » (Rousseau, 1762). C'est exactement ce que nous essayons de faire au Bénin : transformer la nécessité de sécurité en un devoir patriotique partagé.

Mon conseil pour les décideurs est de ne jamais sacrifier l'investissement sécuritaire sur l'autel de l'urgence sociale immédiate, car l'un nourrit l'autre. Une école construite dans une zone d'insécurité est une école perdue. Un pont jeté entre deux régions instables est un pont inutile. Nous devons intégrer la variable sécuritaire dans chaque décision budgétaire. C'est ce que j'appelle la *Planification sécuritaire intégrée*.

Pour vous, lecteurs, mettre en pratique ces concepts commence par un changement de mentalité. Cessez de voir la sécurité comme un domaine réservé aux spécialistes. Quand vous voyez une injustice, quand vous constatez une faille dans votre quartier, rappelez-vous que l'article 15 vous donne une légitimité pour agir et alerter. Votre vigilance est le prolongement naturel de la loi. Un citoyen averti est la première sentinelle de la République.

En somme, les fondements juridiques de notre nation nous imposent une vision holistique. La sécurité est à la fois le bouclier qui nous protège et la fondation sur laquelle nous construisons nos maisons, nos carrières et l'avenir de nos enfants. En comprenant que l'État est le garant institutionnel de cette paix, nous acceptons aussi notre rôle de partenaires. La Constitution nous donne le droit à la sécurité, mais notre engagement patriotique nous donne le devoir de la produire ensemble. C'est là que réside la véritable souveraineté : dans la capacité d'un peuple à se sentir en sécurité sur sa propre terre, protégé par des lois qu'il respecte et des institutions qu'il soutient.

CHAPITRE 2 : UN MONDE GLOBALISE FACE AUX NOUVELLES MENACES TRANSNATIONALES

Ce chapitre dresse le panorama stratégique international marqué par la mondialisation, la compétition pour les ressources et l'émergence de menaces asymétriques. Il développe les enjeux liés au terrorisme, à la criminalité organisée et à la cybercriminalité. L'analyse montre comment les frontières deviennent poreuses et comment les États sont fragilisés. Il souligne la nécessité d'une adaptation permanente des politiques de sécurité.

Si j'ai insisté dans le chapitre précédent sur l'assise juridique nationale de notre sécurité, c'est parce qu'il faut une base solide pour affronter la tempête qui gronde au-delà de nos frontières. Aujourd'hui, je vous invite à lever les yeux de notre texte constitutionnel pour regarder le monde tel qu'il est : vaste, interconnecté, mais surtout, d'une dangerosité inédite. Nous vivons une époque paradoxale où la mondialisation, qui nous a apporté la technologie, la rapidité des échanges et une ouverture sans précédent, a aussi agi comme un accélérateur de menaces. Ce que je constate chaque jour, c'est que la distance n'est plus une protection. Un événement qui se produit dans les montagnes lointaines d'Asie centrale ou dans une arrière-salle informatique en Europe de l'Est peut, par un effet domino implacable, impacter la tranquillité d'un village dans l'Alibori ou l'économie d'un quartier à Cotonou.

Le panorama stratégique international est devenu un échiquier mouvant où les règles classiques de la guerre et de la paix ont volé en éclats. Nous sommes passés de conflits entre États, avec des armées régulières et des lignes de front identifiées, à ce que j'appelle « l'ère de l'asymétrie totale ». Dans ce monde, l'adversaire est souvent invisible, sans visage et sans adresse fixe. La compétition féroce pour les ressources qu'il s'agisse de l'eau, des terres arables ou des minerais stratégiques crée des zones de friction où s'engouffrent des acteurs non étatiques dont l'objectif est le chaos. Pour moi, le constat est sans appel : la mondialisation a "mondialisé le risque".

- La porosité des frontières et le mythe de la forteresse : Nous devons comprendre que la frontière physique n'est plus une barrière hermétique. Elle est devenue un filtre souvent dépassé par les flux financiers, numériques et humains.
- L'émergence des menaces hybrides : La menace n'est plus seulement militaire ; elle est économique, informationnelle et environnementale.
- La fragilisation de l'État-nation : Face à des réseaux criminels dont le budget dépasse parfois celui de certains pays, l'État doit réinventer sa puissance pour ne pas devenir obsolète.

L'une des manifestations les plus violentes de cette mutation est sans conteste le terrorisme transnational. Ce n'est plus simplement une affaire d'idéologie, c'est une entreprise de déconstruction des sociétés. J'ai vu comment ces groupes exploitent les failles de la mondialisation pour recruter via les réseaux sociaux, se financer par des cryptomonnaies et s'armer via des circuits de trafic illicites. Ils ne cherchent pas à conquérir un territoire au sens classique, mais à fragiliser les esprits et à briser le lien de confiance entre le peuple et ses dirigeants. Au Bénin, nous ressentons désormais ce souffle brûlant à nos portes septentrionales. Il ne s'agit plus de regarder cela comme un " problème étranger ". Comme le soulignait si justement l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan : « Aucun État, si puissant soit-il, ne peut espérer se protéger seul contre les menaces transnationales » (Annan, 2004. Cette réalité nous impose de sortir de notre confort intellectuel).

À côté de cette violence spectaculaire se cache un poison plus lent mais tout aussi dévastateur : la criminalité organisée. Elle fonctionne comme une multinationale du crime, brassant des milliards de dollars à travers le trafic de drogue, d'êtres humains et d'armes. Ce qui m'inquiète le plus dans mes analyses, c'est la capacité de ces réseaux à corrompre les structures de l'État de l'intérieur. Lorsqu'un trafiquant possède plus de moyens qu'un préfet ou qu'un commissaire, le droit s'incline devant l'argent sale. C'est ici que la sécurité devient un enjeu de souveraineté nationale. Si nous laissons ces réseaux s'installer, c'est l'essence même de notre démocratie qui se dissout.

Puis, il y a la cybercriminalité, cette menace fantôme qui s'invite dans votre poche, à travers votre smartphone. Le Bénin a fait des pas de géant dans la transformation numérique, mais cette médaille a son revers. Nous sommes tous devenus des cibles potentielles. Les attaques contre nos infrastructures critiques, le vol de données personnelles ou l'extorsion numérique ne sont pas de la science-fiction.

Ils représentent une vulnérabilité directe pour notre économie. Un État dont les serveurs sont paralysés est un État aveugle et impuissant.

- Le terrorisme comme virus social : Il s'attaque aux cellules les plus fragiles de la communauté pour paralyser le corps tout entier.
- La criminalité en col blanc et réseaux souterrains : La fusion entre le crime crapuleux et les circuits financiers sophistiqués.
- L'insécurité numérique : Une nouvelle frontière où la défense doit être constante, car le "clic" d'un

individu peut compromettre la sécurité de milliers d'autres. Face à ce déluge, comment réagir ? Ma conviction est qu'il faut en finir avec les politiques de sécurité statiques. L'adaptation permanente n'est plus un choix, c'est une nécessité de survie. Nous ne pouvons pas combattre les menaces de demain avec les outils d'hier. Je dis souvent aux décideurs : « Une politique de sécurité qui ne se remet pas en question tous les six mois est déjà une politique vaincue ». L'agilité doit devenir notre maître-mot. Cela signifie investir dans le renseignement technologique, certes, mais surtout dans l'intelligence humaine et la coopération internationale.

Je voudrais partager avec vous un conseil pratique, car ce livre n'est pas qu'une théorie, c'est un guide. Pour le citoyen, l'adaptation commence par la "conscience du risque". Dans ce monde globalisé, la naïveté est une faille de sécurité. Que ce soit dans votre manière de gérer vos informations sur internet, dans votre vigilance face aux discours radicaux qui circulent sous cape, ou dans votre attention aux mouvements inhabituels dans votre localité, vous devez intégrer que vous vivez dans un écosystème globalisé. Votre "hygiène sécuritaire" personnelle contribue à la résilience de la nation. Ne l'oubliez jamais : La faille est souvent humaine avant d'être technique .

Il est aussi crucial de comprendre que la pauvreté et l'exclusion sociale sont les meilleurs alliés des menaces transnationales. Un jeune sans perspective est une proie facile pour un recruteur extrémiste ou un chef de gang. C'est pourquoi ma vision de la sécurité est intrinsèquement liée au développement. Nous ne gagnerons pas cette bataille uniquement avec des fusils, mais avec des écoles, des emplois et de la dignité. L'insécurité se nourrit du désespoir. En observant la dynamique des puissances mondiales, on s'aperçoit que la souveraineté se mesure désormais à la capacité de protéger ses flux. L'État doit être capable de surveiller ce qui entre et sort de son territoire, que ce soit par voie terrestre, maritime ou numérique. Pour le Bénin, pays de transit et d'ouverture, cet enjeu est décuplé. Nos ports, nos routes et nos réseaux télécoms sont nos artères vitales ; ils sont aussi nos points de vulnérabilité.

Je vous invite à réfléchir à cette pensée de l'expert en relations internationales Bertrand Badie : « Dans un monde globalisé, la sécurité n'est plus la défense d'un territoire, mais la gestion d'interdépendances » (Badie, 2012). C'est une révolution conceptuelle. Nous ne défendons plus seulement une ligne tracée sur une carte (la frontière), nous défendons la stabilité de nos échanges et la solidité de nos liens sociaux.

Pour mettre cela en pratique, je préconise une posture que j'appelle « la vigilance décentralisée ». Chaque entreprise, chaque association, chaque famille doit se demander : quelle est ma part de responsabilité dans ce monde interconnecté ? Si vous gérez une société de logistique, sécuriser vos convois n'est pas qu'une question de rentabilité, c'est une question de sécurité nationale. Si vous êtes un éducateur, enseigner le discernement face aux fausses nouvelles (fake news) est un acte de défense patriotique. Nous devons tous devenir des "capteurs" et des "remparts".

- L'information comme munition stratégique : Dans la guerre moderne, celui qui contrôle le récit contrôle souvent l'issue du conflit.
- Le rôle pivot des acteurs privés : Les banques et les opérateurs de téléphonie sont désormais en première ligne de la lutte contre le financement du terrorisme.
- La nécessité d'une réponse multidimensionnelle : Militaire, certes, mais aussi juridique, sociale et technologique.

Le monde ne redeviendra pas plus simple. Les menaces ne vont pas s'évaporer. Au contraire, elles vont continuer à muter, à se cacher dans les recoins de notre quotidien globalisé. Mais au lieu de céder à la peur, nous devons embrasser cette complexité. Nous devons construire un Bénin qui est non seulement une terre d'accueil et de prospérité, mais aussi un bastion de résilience capable de naviguer dans les eaux troubles de la mondialisation. Ma stratégie est claire : Anticiper pour ne pas subir, s'adapter pour ne pas périr. C'est à ce prix que nous préserverons notre souveraineté dans ce siècle de tous les dangers.

Je vous encourage donc à ne pas voir ce panorama comme une fatalité, mais comme un appel au dépassement. Le Bénin a le génie nécessaire pour inventer un modèle de sécurité qui tire parti de sa petite taille pour être plus agile, plus rapide et plus uni que les géants aux pieds d'argile. La globalisation nous expose, certes, mais elle nous donne aussi les outils pour nous connecter à l'intelligence collective mondiale et renforcer nos propres défenses. C'est ce défi que nous allons relever ensemble, car dans ce monde, personne n'est à l'abri, mais tout le monde peut devenir une solution.

CHAPITRE 3 :
L'AFRIQUE A L'EPREUVE DE
L'INSTABILITE SECURITAIRE

Ce chapitre étudie les dynamiques sécuritaires du continent africain, notamment les crises politiques, les conflits armés et la montée de l'extrémisme violent au Sahel et autour du lac Tchad. Il met en lumière les défis climatiques et socio-économiques qui aggravent l'insécurité. Il examine également le rôle des organisations régionales comme la CEDEAO et l'Union Africaine. Il démontre que la mutualisation des moyens reste indispensable mais complexe.

Lorsque je regarde la carte de notre continent aujourd'hui, je ne peux m'empêcher de ressentir une profonde dualité : celle d'une Afrique qui émerge, qui innove et qui danse, et celle d'une Afrique qui saigne sous les coups de boutoir d'une instabilité chronique. Pour nous, Béninois, l'Afrique n'est pas qu'un concept géographique, c'est notre environnement immédiat, notre destin commun. Si j'ai choisi de consacrer ce chapitre aux dynamiques continentales, c'est parce qu'il est impossible de construire une forteresse de paix au Bénin si nous ignorons que les fondations de la maison Afrique sont en feu. Nous vivons une période de bascule où les crises politiques, les conflits armés et la montée de l'extrémisme violent ne sont plus des épiphénomènes localisés, mais des métastases qui se propagent le long des corridors de fragilité.

Le Sahel et le bassin du Lac Tchad sont devenus, sous nos yeux, l'épicentre d'une tourmente sans précédent. Ce que j'observe dans ces régions, c'est l'effondrement progressif de la présence étatique au profit de groupes radicaux qui ne se contentent plus de harceler les armées, mais qui s'installent comme des structures de gouvernance alternatives. Ils collectent des impôts, rendent une justice expéditive et comblent le vide laissé par des administrations parfois absentes ou défaillantes. Pour moi, le constat est cinglant : Le terrorisme ne gagne pas par sa force, il gagne par notre absence. L'extrémisme violent se nourrit des ressentiments, des injustices perçues et du sentiment d'abandon des populations rurales.

- Le syndrome de la contagion sécuritaire : L'instabilité est un fluide qui s'écoule toujours vers les zones de moindre résistance. Ce qui commence au Mali ou au Burkina Faso finit inévitablement par frapper aux portes des pays côtiers comme le nôtre.
- La crise de la gouvernance locale : Les conflits armés sont souvent le symptôme d'une rupture de dialogue entre le centre (la capitale) et la périphérie (les zones frontalières).
- L'instrumentalisation des identités : Les groupes extrémistes exacerbent les tensions communautaires, notamment entre agriculteurs et éleveurs, pour recruter et déstabiliser.

Mais l'analyse serait incomplète si nous ne regardions que l'aspect militaire. Mon expérience m'a appris que la sécurité en Afrique est un puzzle où les pièces climatiques et socio-économiques sont déterminantes. Le changement climatique n'est pas une théorie lointaine pour les populations du Sahel ; c'est une réalité brutale qui tarit les points d'eau et réduit les pâturages. Cette pression sur les ressources naturelles déclenche des cycles de violence que les groupes armés exploitent avec cynisme. J'ai souvent dit que « Le premier recruteur des groupes extrémistes n'est pas le dogme, c'est la faim et le manque d'espoir ». Un jeune homme qui n'a aucune perspective de travail, dont le bétail est mort de soif ou dont le champ est aride, devient une proie facile pour ceux qui lui promettent une arme et une solde, aussi illusoire soit-elle.

Il est fascinant et terrifiant de voir comment la pauvreté structurelle et la corruption deviennent des multiplicateurs

de menaces. Lorsque l'argent destiné à l'équipement des troupes ou au développement des infrastructures est détourné, c'est la sécurité de millions de citoyens qui est bradée. Comme le souligne avec force l'analyste stratégique Alioune Tine : « L'insécurité en Afrique est avant tout une crise de l'éthique politique et de la protection des droits humains » (Tine, 2019). Cette citation résonne comme un avertissement : sans une gouvernance vertueuse, toutes les stratégies militaires du monde ne seront que des pansements sur une plaie béante.

Dans ce tumulte, quel est le rôle de nos organisations régionales ? J'ai étudié de près l'action de la CEDEAO et de l'Union Africaine. Leur rôle est ingrat mais indispensable. La CEDEAO, en particulier, a montré une volonté d'intervention, mais elle se heurte souvent à la question de la souveraineté des États et au manque de moyens financiers et logistiques autonomes. La mutualisation des forces, comme la Force Conjointe du G5 Sahel ou la Force Multinationale Mixte contre Boko Haram, est une stratégie logique sur le papier, mais extrêmement complexe à mettre en œuvre. Cette alliance créée en 2014 est désormais vide de sa vocation en raison de sa dissolution précipitée par le retrait du Mali du G5 Sahel le 15 Mai 2022, suivi du Burkina Faso et du Niger le 02 décembre 2023. Une nouvelle alliance est née dorénavant, l'Alliance des Etats du Sahel (AES) regroupant ces trois Etats dont la situation politique se ressemble à maints égards puisqu'étant dirigés dernièrement par des putschistes. Les divergences d'agendas politiques, les méfiances historiques entre voisins et la dépendance aux financements extérieurs freinent l'efficacité de ces initiatives. Pour le dire franchement : On ne peut pas

sous-traiter sa sécurité éternellement ».

- Le défi de l'autonomie stratégique : L'Afrique doit passer d'une sécurité assistée à une sécurité co-construite par ses propres moyens.
- La diplomatie préventive : Le rôle de la CEDEAO ne doit pas être seulement répressif (sanctions), mais doit se concentrer sur l'anticipation des crises constitutionnelles qui précèdent souvent les crises sécuritaires.
- La solidarité transfrontalière : La sécurité d'un État africain dépend désormais de la solidité du maillon le plus faible de la chaîne régionale.

Je voudrais ici donner un conseil direct à ceux qui nous dirigent, mais aussi aux citoyens qui m'écoutent : nous devons cesser de percevoir l'instabilité africaine comme une fatalité ou une "malédiction". C'est un défi d'ingénierie politique. Pour mettre en pratique une résilience africaine, il nous faut réinvestir massivement dans nos zones frontalières. Le Bénin, par sa position géographique, doit devenir le champion de la « coopération transfrontalière de proximité ». Cela signifie que nos préfets, nos maires et nos chefs de villages doivent avoir des canaux de communication permanents avec leurs homologues du Niger, du Burkina Faso, du Togo et du Nigeria. La sécurité ne s'arrête pas au poste de douane ; elle continue dans le champ du voisin d'en face, au-delà de la ligne invisible.

Un autre point crucial que j'ai pu observer est la place de la jeunesse dans cette équation. L'Afrique est le continent le plus jeune au monde. Cette jeunesse est soit notre plus grand atout pour la paix, soit notre plus grande vulnérabilité face à l'instabilité. Si nous ne parvenons pas à transformer le "dividende démographique" en opportunités réelles, nous continuerons à produire des générations de révoltés. Je soutiens fermement cette idée : *Investir dans l'éducation et l'emploi d'un jeune, c'est désamorcer une bombe artisanale dans dix ans* .

Il est également impératif de repenser le rôle des organisations internationales. L'Union Africaine a formulé l'objectif de "Faire taire les armes", mais cet objectif reste lointain. Pourquoi ? Parce que nous traitons souvent les symptômes (les rebelles, les terroristes) sans toucher aux racines (l'exclusion, le sentiment d'injustice). Comme l'écrivait l'historien et homme politique Joseph Ki-Zerbo : « Si nous nous développons, c'est nous-mêmes qui le ferons ; si nous ne nous développons pas, c'est nous-mêmes qui ne l'aurons pas fait » (Ki-Zerbo, 2003). Ce principe s'applique mot pour mot à la sécurité. L'Afrique ne sera sécurisée que par une architecture pensée par des africains, pour des africains, et financée par des africains.

- La gestion des flux migratoires forcés : Les déplacés internes et les réfugiés ne sont pas seulement un défi humanitaire, ils sont un enjeu de stabilité pour les communautés d'accueil.
- La lutte contre les trafics de ressources : L'or, les diamants et le bois précieux financent souvent les conflits ; sécuriser ces ressources, c'est couper les vivres à la guerre.
- Le renseignement partagé : Passer de la rétention d'informations à une culture du partage en temps

réel entre agences nationales de renseignement.

Pour vous, lecteurs, mettre en pratique cette vision africaine de la sécurité signifie d'abord sortir du repli identitaire. Nous devons développer une conscience sécuritaire panafricaine. Quand vous voyez une crise éclater dans un pays voisin, ne dites pas : C'est chez eux. Dites-vous : Comment puis-je aider à ce que l'onde de choc n'atteigne pas mon foyer, et comment mon pays peut-il contribuer à éteindre l'incendie ?. La coproduction de la sécurité commence par cette solidarité.

Nous devons aussi être lucides sur les interventions étrangères. Si le soutien technique est précieux, l'histoire nous montre que la présence prolongée de forces extérieures finit parfois par créer des tensions avec les populations locales. L'Afrique doit reprendre le leadership de sa propre défense. Cela passe par une professionnalisation accrue de nos armées, un respect strict des droits de l'homme lors des opérations, et surtout, par un pacte indéfectible entre le soldat et le citoyen.

En analysant les dynamiques du continent, je reste convaincu que le Bénin a un rôle de modèle à jouer. En restant une terre de dialogue et de stabilité institutionnelle, nous offrons une preuve par l'exemple qu'une autre voie est possible en Afrique. Mais cette position nous impose une vigilance de chaque instant. L'instabilité sécuritaire africaine est un test pour notre intelligence collective. Elle nous oblige à inventer une « sécurité intégrale » qui mêle force publique, développement local et coopération régionale. La mutualisation des moyens n'est pas qu'une option budgétaire, c'est l'expression d'une survie commune.

Seuls, nous sommes une cible ; ensemble, nous sommes une force . C'est sur cette base que nous devons envisager l'avenir sécuritaire de notre pays au sein d'une Afrique qui doit, impérativement, retrouver le chemin de la sérénité.

L'Emblème du Jour

LE QUOTIDIEN DE RÉFÉRENCE

RECRUTE DES STAGIAIRES JOURNALISTES

Vous êtes passionné(e) par l'actualité,
l'écriture et le journalisme ?
Rejoignez notre équipe !



LIEU DE STAGE

Siège du journal
à Porto-Novo
(Djassin Houinvié,
Immeuble Elona House)



PRESSE ÉCRITE ET EN LIGNE

L'Emblème du Jour est un
organe de presse écrite mais
également en ligne.



UNE BELLE OPPORTUNITÉ

Les stagiaires pourront
acquérir de l'expérience
au sein d'une rédaction
professionnelle et dynamique.



COMPOSITION DU DOSSIER À DÉPOSER

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Dernier diplôme obtenu
- ✓ CV



ENVOYEZ VOTRE DOSSIER

Par mail :

emericprod4@gmail.com

Ou par WhatsApp :

[+229 0144904640](https://wa.me/2290144904640)

EMERIC
Production

Elona House

Les Résidences Fenou

L'Emblème du Jour

*Rejoignez
une équipe
dynamique !*

NOUS RECRUTONS UNE SECRÉTAIRE

POUR ACCOMPAGNER NOTRE DÉVELOPPEMENT



PROFIL RECHERCHÉ



Niveau d'études : au moins le **Bac**



Bonne maîtrise des outils informatiques
(Word, Excel, PowerPoint, Internet, etc.)



Capacité à faire des **lives TikTok**
(maîtrise de l'application et aisance à l'antenne)



Âge : **20 ans** au moins



De préférence une jeune fille résidant à
Cotonou, Abomey-Calavi, Parakou et environs.



Dynamique, motivée, sérieuse
et ayant le sens de l'organisation



LIEU DE TRAVAIL
Porto-Novo



HÉBERGEMENT
Dans une des
résidences de l'entreprise



DOSSIER À FOURNIR

Lettre de motivation + CV + Derniers diplômes obtenus



Date limite de dépôt des dossiers

1^{er} octobre 2026 à 23h 59

ENVOI DES DOSSIERS



Par mail :

emericprod4@gmail.com



Par WhatsApp au :

+229 0144904640

EMERIC PRODUCTION - ENSEMBLE POUR DE PLUS GRANDS PROJETS